



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des services départementaux
de l'Education nationale des Alpes Maritimes**

Division du personnel enseignant 1er degré

DIPE

Affaire suivie par :

Sakina SADOUK

Tél : 04.93.72.63.57

Mél : ia06-dipe2@ac-nice.fr

53, Avenue Cap de Croix

06 181 Nice Cedex 2

Nice, le 24 mai 2023

L'inspecteur d'académie

Directeur académique des services de
L'Education nationale des Alpes-Maritimes

à

Mesdames et messieurs les professeurs
des écoles et instituteurs

S/C mesdames et messieurs les
inspecteurs chargés de circonscription du
premier degré

Mesdames et messieurs les principaux de
collèges avec SEGPA

Objet : Second mouvement des directeurs – campagne intérim de directions 2023

A l'occasion du mouvement informatisé 2023, certains postes de direction d'école de deux classes et plus sont restés vacants.

Ces postes font l'objet d'un appel à candidatures lors du second mouvement des directeurs et de la campagne d'intérim de direction.

I – 2nd mouvement des directeurs

Peuvent participer au second mouvement des directeurs les agents obligatoirement inscrits sur la liste d'aptitude de directeur, et non satisfaits au mouvement (maintenus sur leur poste ou restés sans affectation) ayant fait 40 vœux dont au moins 1 vœu de direction). Les agents retenus seront affectés à titre définitif sur les postes de direction.

II – campagne d'intérim de direction

Peuvent participer à la campagne d'intérim de direction, les agents titulaires désireux d'exercer les fonctions de directeur d'école à titre provisoire pour l'année scolaire 2023/2024. L'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école n'est pas obligatoire.

Les enseignants retenus, qui auront exercé un intérim de direction du 01/09/2023 au 31/08/2024, pourront candidater à la campagne d'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école qui se déroulera à la fin du 1^{er} trimestre 2023.

Les personnels intéressés par l'une de ces campagnes adresseront, par la voie hiérarchique, leur fiche de candidature jointe en annexe, préalablement visée par leur inspecteur de circonscription, au service DIPE2 par retour de mail : mouvement1degré06@ac-nice.fr avant **le 7 juin 2023 à midi.**

SIGNE

Laurent LE MERCIER